

**TOYOTA CANADA INC. – APPLICATION « ENTUNE<sup>MD</sup> APP SUITE CONNECT »**  
**CONTRAT DE LICENCE D'APPLICATION**  
**En vigueur à compter de mai 2017**

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE/D'UTILISATION DE L'APPLICATION (LE « CONTRAT ») AVANT DE TÉLÉCHARGER, DE CONSULTER, D'ACTIVER, DE VOUS INSCRIRE OU D'UTILISER AUTREMENT L'APPLICATION « ENTUNE » DE TOYOTA OU LES SERVICES OU LE CONTENU S'Y RAPPORTANT (L'« APPLICATION »). SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS TOUTES LES CONDITIONS DE CE CONTRAT, NOTAMMENT EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS, UTILISÉS, TRANSMIS OU CONSERVÉS PAR CETTE APPLICATION, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, NE CONSULTEZ PAS, N'ACTIVEZ PAS ET NE VOUS INSCRIVEZ PAS À L'APPLICATION. EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « TÉLÉCHARGER » OU EN UTILISANT L'APPLICATION, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LE PRÉSENT CONTRAT, ET REPRÉSENTEZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS AVEZ LE DROIT ET POSSÉDEZ LE POUVOIR ET LA CAPACITÉ LÉGALE DE CONCLURE LE PRÉSENT CONTRAT. L'APPLICATION APPARTIENT À OU EST OCTROYÉE SOUS LICENCE ET EXPLOITÉE PAR TOYOTA CANADA, INC. (« TOYOTA », « NOUS » OU « NOTRE/NOS »), AYANT UN BUREAU AU ONE TOYOTA PLACE, TORONTO, ON, M1H 1H9, ET/OU SES TIERS FOURNISSEURS. LA RÉFÉRENCE À « TOYOTA » DANS LE PRÉSENT CONTRAT INCLUT LA SOCIÉTÉ MÈRE TOYOTA CANADA, INC. ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. L'ACCÈS ET L'UTILISATION DE L'APPLICATION DE VOTRE PART SONT ASSUJETTIS AUX DISPOSITIONS DU PRÉSENT CONTRAT ET DE TOUTES LES LOIS PERTINENTES EN LA MATIÈRE.

**A. Description de l'application.** La présente application vous permet d'accéder à et d'utiliser une variété d'applications tierces contenant plusieurs services d'information et d'infodivertissement (les « services ») dans une même application via le système multimédia compatible de votre véhicule Toyota en passant par la connexion Bluetooth disponible de votre appareil mobile.

**B. Portée du contrat.** Il est entendu et convenu que l'application vous est fournie sous licence et ne vous est pas vendue, le tout aux fins de son utilisation uniquement selon les dispositions énoncées au présent contrat. Nous nous réservons tous les droits qui ne vous sont pas expressément conférés par les présentes. Toyota et/ou ses concédants de licence sont propriétaires ou ont le droit d'octroyer sous licence l'application ainsi que tous les contenus, renseignements, applications et droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Cette licence se limite à une licence non cessible destinée à être utilisée avec l'appareil mobile pertinent qui vous appartient ou sur lequel vous exercez le contrôle (p. ex. iDevice, iPod touch, appareil Android), le tout conformément aux dispositions du présent contrat, et, si applicable, aux « conditions de service Android » de Google Inc (« Google ») (<http://www.google.com/mobile/android/market-tos.html>) ou aux règles d'utilisation stipulées dans les « modalités de service de l'App Store » d'Apple Inc. (« Apple ») (<http://www.apple.com/legal/itunes/us/terms.html#APPS>). Cette licence est établie entre Toyota et vous (et non Apple ou Google), et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée par Toyota ou par vous, selon le cas. En ce qui a trait aux obligations respectives de Toyota et Apple, Toyota est responsable de l'application et de son contenu, et non Apple. Cette licence ne vous autorise pas à utiliser l'application avec un appareil qui ne vous appartient pas ou sur lequel vous n'exercez pas le contrôle; vous n'avez pas le droit de distribuer l'application ni de la rendre disponible sur un réseau où elle pourrait alors être utilisée par plusieurs appareils en même temps. Il vous est interdit de louer, céder sous bail, prêter, vendre ou redistribuer l'application, ni d'accorder une sous-licence relative à l'application. Il vous est interdit de copier, de décompiler, d'effectuer la rétro-ingénierie ou de désassembler l'application, ou de tenter d'en dériver le code source, de la modifier ou de créer des œuvres dérivées de l'application, de ses mises à jour ou de quelque partie de celui-ci. En ce qui a trait aux obligations respectives de Toyota et d'Apple, Toyota est uniquement responsable de fournir des services d'entretien et de soutien en lien avec l'application; vous reconnaissez qu'Apple n'a aucune obligation de fournir quelque service d'entretien ou de soutien en lien avec l'application.

**C. Admissibilité, installation et utilisation.**

1. **Admissibilité.** L'application est offerte et destinée à l'utilisation des particuliers qui (i) ont l'âge légal de la majorité dans leur lieu de résidence (et qui sont âgés d'au moins 18 ans); (ii) possèdent ou sont propriétaires d'un appareil mobile compatible; et (iii) sont propriétaires ou ont accès à un véhicule Toyota compatible. Nous ne recueillons sciemment aucune information d'enfants de moins de 13 ans, incluant les informations personnelles. Si nous apprenons que nous avons collecté les informations

personnelles d'un enfant de moins de 13 ans, nous prendrons les mesures nécessaires pour supprimer ces informations dès que possible.

2. Installation. Vous pouvez installer l'application sur votre appareil mobile compatible en suivant les instructions d'installation disponibles sur l'App Store ou Google Play.
3. Désinstallation de l'application. Pour désinstaller l'application de votre appareil mobile, suivez les instructions de désinstallation du guide d'utilisateur de votre appareil mobile. Si vous désinstallez l'application de votre appareil mobile, vous ne pourrez plus utiliser l'application dans le système multimédia de votre véhicule Toyota.
4. Utilisation d'applications tierces dans l'application. Afin de pouvoir utiliser l'une des applications dans l'application, vous pourriez avoir à vous inscrire/créer un compte avec le fournisseur d'application tierce, et consentir aux conditions d'utilisation du fournisseur de l'application en question. Tout usage d'applications tierces dans l'application est assujéti au présent contrat et aux conditions d'utilisation et politiques de confidentialité du fournisseur de l'application en question. En ce qui a trait à l'application Bourse, vous pouvez accéder aux termes applicables au <http://www.financialcontent.com/terms.php>. Toyota n'a aucun contrôle sur ces applications indépendantes et n'est pas responsable de la disponibilité, de la sécurité, du contenu ou des ressources fournies par toute application indépendante dans l'application, et l'inclusion de quelconques applications indépendantes n'implique pas de renvoi par Toyota au, ou d'approbation par Toyota du fournisseur de l'application indépendante ou de tout produit ou service de la tierce partie, ou d'autre matériel sur ou disponible sur une telle application indépendante. Veuillez vous référer aux conditions d'utilisation des applications de la tierce partie pour plus de détails sur la sécurité, le contenu et les ressources. Les parties Toyota (telles que définies ci-après) ne peut être tenues responsables, directement ou indirectement, de tout dommage ou perte causé ou présumé avoir été causé par l'utilisation de tout contenu, renseignement, produits, biens ou services disponibles sur ou par le biais d'une application de tierce partie, et vous vous engagez à dégager la responsabilité des parties Toyota (telles que définies ci-après) à l'égard de tout contenu, renseignement, produits, biens ou services reçus de ou fournis aux applications de la tierce partie.
5. Utilisation non autorisée de l'application. Vous êtes responsable de l'utilisation que vous faites de l'application (et que toute autre personne dûment autorisée en fait), le tout conformément aux dispositions du présent contrat. Il est entendu et convenu que toute utilisation de l'application, une fois celle-ci installée, sera réputée constituer une action prise de votre part, et que les parties assimilées à Toyota (telles que définies ci-après) peuvent s'y fier. La responsabilité d'assurer la protection de la sécurité de l'application installée vous incombe à vous seul.
6. Mises à jour de l'application. L'application peut être mise à jour par votre concessionnaire lorsque votre véhicule est en cours d'entretien, ou il peut être mis à jour à distance par Toyota de temps à autre. L'application peut être mise à jour pour diverses raisons, y compris, sans s'y limiter, afin d'accroître la fonctionnalité de l'application, d'installer des correctifs, d'améliorer sa stabilité, d'installer une version plus récente, etc. (collectivement, les « mises à jour »). En procédant à l'installation de l'application, vous consentez à ces mises à jour demandées automatiquement et effectuées à distance, et à ce que ces mises à jour soient assujétiées au présent contrat.

**D. Restrictions relatives à l'utilisation de l'application.** Entre autres conditions se rapportant à l'utilisation de cette application, vous vous engagez à ne pas :

1. copier, télécharger, distribuer, modifier, publier, vendre, octroyer sous licence, utiliser, réutiliser ou créer des œuvres dérivées de l'application, de son contenu ou de quelque autre élément de l'application, y compris, mais sans s'y limiter, le nom Toyota, les logotypes ou autres marques de commerce des parties Toyota (telles que définies ci-après), ou celles des applications faisant partie de l'application, sous la seule réserve d'utiliser l'application conformément aux consignes données à cet effet;

2. accéder à l'application ou l'utiliser de quelque manière pouvant ou visant à endommager ou nuire à son fonctionnement, son contenu ou au matériel s'y trouvant, ou à quelque serveur ou réseau sous-jacent à l'application, ou entraver l'utilisation ou la jouissance par quelque autre personne de cette application;
3. accéder ou tenter d'accéder à quelque donnée, information, système ou serveur à partir duquel l'application est hébergée, ou de modifier cette application de quelque manière que ce soit;
4. utiliser l'application à des fins commerciales ou à quelque fin illégale, ou en contravention aux droits d'un tiers;
5. utiliser l'application en violation du Code de la route ou des lois, règles ou règlements portant sur la distraction des conducteurs; ou
6. violer les conditions du présent contrat ou les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité des applications tierces.

Advenant une contravention de votre part au présent contrat, Toyota se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à votre participation à l'application.

### **E. Collecte, utilisation, transmission et stockage des renseignements.**

Renseignements collectés et transmis au moyen de l'application. Vous reconnaissez que votre véhicule transmet automatiquement et à distance des données d'utilisation du système multimédia à Toyota sans vous en informer au préalable, à partir du moment où l'appareil mobile est apparié via Bluetooth au système multimédia. Ces données comprennent, mais sans s'y limiter, l'information matérielle, la localisation, les données du téléphone mobile, les applications consultées et les commandes actionnées, qui peuvent inclure ou constituer des renseignements personnels. Ces données sont utilisées pour le fonctionnement du service, les recherches internes et le développement de produits, ainsi que pour l'amélioration des produits et services. Ces données sont conservées pendant cinq ans. Pour plus de détails sur la collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels et des données du véhicule, consultez le site [www.toyota.ca/entune-confidentialite](http://www.toyota.ca/entune-confidentialite).

1. Le système multimédia du véhicule remplit uniquement la fonction d'écran. Les données qui s'affichent à l'écran proviennent de votre appareil mobile. Voir la section 5, « Information sur le déplacement du véhicule ».
2. Stockage des renseignements. Selon le type de système multimédia qui équipe votre véhicule Toyota, certains renseignements peuvent être stockés pour faciliter l'utilisation de l'application par le biais du système multimédia du véhicule Toyota (p. ex., historique des recherches, historiques de la localisation dans certaines applications, destinations précédentes et mémorisées (saisies au moyen de la fonction GPS du système multimédia du véhicule Toyota), la cartographie des lieux dans certaines applications, et les numéros des appareils appelés via la connexion Bluetooth du système multimédia du véhicule Toyota).
3. Applications tierces. Vous reconnaissez vous être inscrit auprès des fournisseurs d'applications tierces que vous utilisez dans le cadre de l'application, et en avoir accepté les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité. Vous reconnaissez que la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels par les fournisseurs d'applications tierces concernés, les pratiques publicitaires ciblées conduites par ces fournisseurs d'applications tierces et votre utilisation des applications tierces accessibles par et/ou faisant partie de l'application, sont soumises aux conditions d'utilisation et à la politique de confidentialité des fournisseurs d'applications tierces, le cas échéant.
4. Appareil mobile et données de la carte SIM. Vous reconnaissez que les données sur votre appareil mobile peuvent être automatiquement stockées sur votre carte SIM, l'appareil mobile lui-même et/ou le réseau du fournisseur. Vos données peuvent rester sur l'appareil mobile même si votre carte SIM est retirée du téléphone; les données qui restent sur votre appareil mobile seront accessibles aux autres utilisateurs de votre appareil mobile, et peuvent être effacées, modifiées ou transférées vers

les serveurs du réseau de votre fournisseur. L'utilisation de vos données sera soumise aux conditions et à la politique de confidentialité de votre fournisseur de réseau et Toyota décline toute responsabilité en la matière.

5. Information sur le déplacement du véhicule. Vous reconnaissez que votre véhicule est équipé d'une fonction de circulation. Cette fonction recueille et transmet automatiquement, par la technologie GPS, l'emplacement actuel (longitude et latitude), la direction et la vitesse de déplacement de votre véhicule (« information sur le déplacement du véhicule ») à Toyota, y compris ses fournisseurs de services tiers. Sauf avec votre consentement préalable, le fournisseur de services tiers de Toyota utilise l'information sur le déplacement du véhicule pour vous communiquer des informations en temps réel sur la circulation.
6. Information sur la destination du véhicule. Vous reconnaissez que votre véhicule est équipé d'une fonction de destination qui partage des données entre le système de navigation du véhicule et votre appareil mobile. Si votre appareil mobile est apparié et contient l'application mobile GPS Scout, la fonction de destination recueillera et transmettra automatiquement, au moyen de la technologie GPS, l'emplacement actuel et la destination finale (longitude et latitude) de votre véhicule, qui peuvent constituer des renseignements personnels, à l'application mobile GPS Scout si vous n'êtes pas encore arrivé à votre destination finale. Sauf avec votre consentement préalable, aucune donnée n'est partagée si votre téléphone mobile n'est pas équipé de l'application GPS Scout ou si le véhicule est déjà arrivé à sa destination finale.
7. Commandes vocales de l'utilisateur. Vous reconnaissez et comprenez que Toyota, y compris ses fournisseurs de services tiers, peuvent enregistrer et conserver les commandes vocales de l'utilisateur à partir du moment où vous établissez le contact avec votre application Entune. Sauf avec votre consentement préalable, vos renseignements personnels ne seront pas associés à ces enregistrements des commandes vocales. Vous acceptez d'informer les occupants de votre véhicule que les commandes vocales de l'utilisateur sont régies par le présent contrat de licence. Par conséquent, vous-même, les occupants de votre véhicule et quiconque utilise l'application Entune dans votre véhicule, consentez à l'enregistrement et à la conservation des commandes vocales et dégagez Toyota et ses bénéficiaires tiers de toutes réclamations, responsabilités et pertes pouvant découler de ces enregistrements des commandes vocales.

**G. Frais et coûts des données/messages.** Toyota ne facture pas l'utilisation de l'application, mais les tarifs ordinaires de données (et de messagerie texte, le cas échéant) s'appliquent pour les données (et les messages, le cas échéant) envoyées et reçues à l'aide de votre appareil mobile, tels qu'ils sont fixés par votre fournisseur de services sans fil, et vous êtes seul responsable du paiement de ces frais et de tous les frais facturés par votre fournisseur de services sans fil. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de services sans fil pour obtenir tous les détails. Vous avez le droit d'annuler votre inscription à l'application en tout temps.

**H. Aucune garantie ou condition.** Il est entendu et convenu que votre utilisation de cette application est à vos propres risques et que vous êtes seul responsable de tous dommages à votre appareil mobile, au système multimédia de votre véhicule Toyota ou à tout autre équipement, ou de la perte de données pouvant résulter de votre utilisation de l'application. **L'APPLICATION ET SON CONTENU SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET SOUS RÉSERVE DE LEUR DISPONIBILITÉ, SANS AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE, IMPLICITE OU LÉGALE, QUELLES QU'ELLES SOIENT. EN OUTRE, NOUS DÉSAVOUONS EN PARTICULIER TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À DES FINS PARTICULIÈRES OU DE NON-VIOLATION.** Toyota n'offre aucune garantie ou condition que l'application ou tout matériel obtenu par son entremise, tel que décrit à la présente, satisferont à vos exigences, ni que l'application fonctionnera de façon ininterrompue, en temps opportun, sécuritaire, sans porter atteinte aux droits d'autrui et sans erreur. Il est entendu et convenu que vous êtes responsable de tous frais, coûts et/ou dépenses reliés à l'utilisation de l'application. Aucun conseil ou renseignement obtenu par vous, verbalement ou par écrit, auprès de nous ou par l'entremise de l'application, ne saurait créer quelque garantie outre que celle qui a été expressément formulée dans le présent contrat. Vous ne pouvez pas vous fier à tel renseignement ou conseil, le cas échéant. Nous n'assumons aucune

responsabilité relative à quelque erreur ou omission dans le contenu de l'application. Nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration que votre utilisation du matériel affiché par l'application ou obtenu par son entremise ne contrevient pas aux droits d'un tiers. Toute décision ou mesure prise par vous en vous fiant sur une information ou du contenu fourni par l'entremise de l'application est à votre seule discrétion et à vos propres risques. Les parties Toyota (telles que définies ci-après) ne sont aucunement responsables de telles décisions, ni de l'exactitude, de l'exhaustivité, de l'utilité ou de la disponibilité du contenu ou des renseignements affichés, transmis ou autrement rendus disponibles par l'entremise de l'application.

En cas de défaut de conformité de l'application avec les garanties ou les conditions applicables, et si elle a été téléchargée de l'App Store d'Apple, l'utilisateur final peut aviser Apple, et Apple remboursera le prix d'achat (le cas échéant) de l'application à cet utilisateur final, et dans toute la mesure permise par les lois applicables, Apple n'aura aucune autre obligation de garantie quelle qu'elle soit à l'égard de l'application, et tous autres réclamations, pertes, responsabilités, dommages, coûts ou frais attribuables à un défaut de conformité avec une garantie seront de la responsabilité de Toyota (s'ils n'ont pas fait l'objet d'une exclusion).

Dans la mesure où certains territoires n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties et conditions, il est possible que certaines des exclusions précitées ne vous concernent pas.

### **I. Limitation de responsabilité.**

Vous et Toyota renoncez à des droits importants.

#### **Limitation de responsabilité par Toyota.**

Toyota ne peut pas obtenir de vous des (1) dommages punitifs, (2) des dommages triplés, directs, indirects ou spéciaux ni des (3) honoraires d'avocat.

TOYOTA RENONCE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AUX RÉCLAMATIONS DE DOMMAGES AUTRES QUE DES DOMMAGES DIRECTS ET INDEMNISABLES, TEL QUE STIPULÉ DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Toyota, ses fournisseurs de services tiers et ses bénéficiaires ne sauraient être tenus responsables envers vous ou un tiers de tous dommages spéciaux, accessoires, indirects ou punitifs (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices) en relation avec les services, même si Toyota ou les fournisseurs de services tiers ou ses bénéficiaires sont informés de la possibilité de tels dommages. Ces limites s'appliquent à toutes les réclamations, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations en responsabilité contractuelle et délictuelle (telles que négligence, responsabilité en matière de produit et responsabilité absolue). Dans la mesure où une province ne permet pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité telle qu'énoncée au présent contrat, notre responsabilité se limite à la responsabilité maximale permise en vertu des lois de la province concernée.

Si Toyota, ses fournisseurs de services tiers et ses bénéficiaires s'avèrent responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, vous convenez que la responsabilité globale de toutes ces parties à votre égard se limite aux frais que vous avez versés à Toyota pour utiliser l'application au cours des deux mois précédant l'événement qui a entraîné la survenue de la responsabilité. Toyota, ses fournisseurs de services tiers et ses bénéficiaires n'auraient pas accepté de vous fournir leurs services si vous n'aviez pas accepté cette limitation de responsabilité. Ce montant est la seule et exclusive responsabilité de Toyota, de ses fournisseurs de services tiers et de ses bénéficiaires. Il est payable à titre de dommages-intérêts et non pas comme une pénalité. Sauf si la loi l'interdit, vous ne pouvez pas porter réclamation à l'encontre de Toyota ou de ses bénéficiaires après un délai de deux (2) ans. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les interruptions de l'application, quelle que soit leur durée.

#### **Limitation de responsabilité par vous**

Pour vous-même et toute personne portant réclamation en votre nom, vous acceptez de libérer et d'exonérer par la présente la Toyota Canada, Inc. et ses fournisseurs de services tiers ainsi que leurs sociétés mères, sociétés affiliées et filiales, et leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs, et chaque bénéficiaire

tiers, à l'égard et contre la totalité des réclamations, responsabilités et pertes se rapportant à l'application, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations pour préjudice personnel ou matériel découlant de l'inexécution totale ou partielle des services, même si celle-ci est fondée sur la négligence, la négligence grave, la responsabilité en matière de produit et la responsabilité absolue, des violations de la loi nationale contre les pratiques commerciales trompeuses et déloyales, la mauvaise foi, ou une rupture de garantie ou des conditions d'utilisation ou le mauvais fonctionnement du système. VOUS ACCEPTEZ D'INDEMNISER TOYOTA ET CHAQUE BÉNÉFICIAIRE TIERS À L'ENCONTRE DES RÉCLAMATIONS, RESPONSABILITÉS ET PERTES QUI SONT LE FAIT DE TIERCES PARTIES. Vous convenez également que cette exonération s'applique à toute partie portant réclamation en votre nom et qu'aucune compagnie d'assurance n'aura un droit de subrogation.

VOUS RENONCEZ, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AUX RÉCLAMATIONS DE DOMMAGES AUTRES QUE DES DOMMAGES DIRECTS ET INDEMNISABLES, TEL QUE STIPULÉ DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous comprenez que le téléchargement de renseignements sur votre appareil mobile et/ou le système multimédia de votre véhicule Toyota dans le cadre de cette application est à vos propres risques et périls et que, par conséquent, Toyota ne saurait être responsable de l'accès non autorisé à quelque renseignement personnel ou autre, ni de l'utilisation non autorisée de tels renseignements. Toute l'information téléchargée sur l'application peut être stockée sur votre appareil mobile (et/ou le système multimédia de votre véhicule Toyota, tel que décrit dans la présente) et il est entendu que vous êtes seul responsable de la sécurité de votre appareil mobile et du système multimédia de votre véhicule Toyota.

**J. Indemnisation.** Vous vous engagez à couvrir et dégager la responsabilité de Toyota et de sa société mère, ses filiales et ses sociétés affiliées, leurs distributeurs, concessionnaires, associations de concessionnaires et agences de publicité et de promotion respectifs, ainsi que leurs employés, mandataires, administrateurs, dirigeants et actionnaires respectifs (ci-après collectivement les « parties Toyota »), de toute perte, responsabilité, réclamation ou demande, y compris les honoraires juridiques raisonnables, découlant ou se rapportant à vos actes ou vos omissions, votre utilisation de l'application, votre violation du présent contrat et/ou votre violation ou violation alléguée des droits d'un tiers relatif à un brevet, un droit d'auteur, une marque de commerce, un droit de propriété exclusive ou quelque autre droit.

**K. Survie.** Vous convenez que les limitations de responsabilité et des indemnités prévues au présent contrat survivront même après la résiliation du contrat. Ces limitations de responsabilité s'appliquent non seulement à vous, mais également à quiconque utilise l'application, à quiconque présentant une réclamation en votre nom, à toute réclamation présentée par votre famille, vos employés ou vos clients ainsi qu'à toute autre personne, le cas échéant, découlant des services ou du système, ou s'y rapportant.

**L. Décharge.** VOUS LIBÉREZ ET EXONÉREZ PAR LA PRÉSENTE TOUTES LES PARTIES TOYOTA, LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET PARTIES CONTRACTANTES (Y COMPRIS LES TIERS FOURNISSANT LA TOTALITÉ OU UNE PARTIE DES SERVICES EN LIEN AVEC L'APPLICATION) À L'ÉGARD ET CONTRE LES RÉCLAMATIONS, DOMMAGES, FRAIS ET RESPONSABILITÉS DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT AUX BLESSURES, DOMMAGES OU PERTES SUBIS PAR QUICONQUE (Y COMPRIS LE DÉCÈS) OU TOUCHANT UN BIEN MATÉRIEL RÉSULTANT EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE VOTRE UTILISATION DE L'APPLICATION.

**M. Disponibilité/interruption.** L'application est disponible par le biais de votre appareil mobile lorsqu'il se trouve dans la zone couverte par un fournisseur de services sans fil et par l'intermédiaire du système multimédia de votre véhicule Toyota lorsque le véhicule est en marche. L'application est soumise à des limites de transmission ou des interruptions. Toyota ne garantit pas que l'application (ou une partie de celle-ci) sera disponible partout et/ou tout le temps. Vous convenez et reconnaissez que Toyota n'est pas responsable du mauvais fonctionnement, des interruptions ou des retards. Vous reconnaissez que Toyota n'est pas responsable à votre égard si l'application n'est pas disponible à un endroit donné. Si l'application n'est pas disponible à l'endroit voulu, vous convenez que votre seul recours sera de cesser l'utilisation de l'application et d'annuler votre inscription.

**N. Résiliation.** Ce contrat demeure en vigueur jusqu'à ce qu'il soit résilié par nous ou par vous. Nous pouvons résilier le présent contrat pour quelque motif que ce soit ou sans raison, avec ou sans préavis. Vos droits en vertu du présent contrat prennent fin automatiquement sans préavis de notre part si vous êtes en défaut de vous conformer à quelque condition de ce contrat. Dès la résiliation du contrat, vous devez cesser toute utilisation de l'application.

**O. Modifications au contrat et/ou à l'application.** Nous pouvons de temps à autre changer, modifier ou actualiser le présent contrat et/ou l'application, y compris les caractéristiques de l'application. Le cas échéant, vous serez avisé dès qu'une nouvelle version de l'application est disponible, et il vous sera demandé si vous désirez passer à la nouvelle version de l'application. Si vous utilisez l'application après une mise à niveau de l'application ou quelque modification au présent contrat, vous consentez de ce fait à ces modifications et à leur applicabilité à votre égard. Sauf disposition contraire, toute nouvelle caractéristique ou tout nouveau service qui bonifie ou améliore l'application à l'avenir est réputé faire partie de l'application et être assujéti au présent contrat. Nous nous réservons le droit d'interrompre, de restreindre, de modifier, de suspendre l'application ou une partie de celui-ci, selon le cas, en tout temps ou de temps à autre, ou de cesser l'application, avec ou sans préavis; vous convenez que, le cas échéant, que Toyota ne saurait être tenue responsable envers vous ou une tierce partie d'une telle modification, suspension ou cessation de l'application.

**P. Abus.** Vous acceptez de nous prévenir immédiatement si vous soupçonnez une activité abusive ou frauduleuse. Si vous nous prévenez d'une telle activité ou si nous soupçonnons par ailleurs une activité abusive ou frauduleuse, vous acceptez de coopérer avec nous dans le cadre d'une enquête et de mettre en œuvre les mesures de prévention que nous prescrivons contre la fraude. Votre refus de coopérer ou de mettre en œuvre les mesures prescrites entraînera votre responsabilité dans tous les cas d'usage abusif ou frauduleux associés à votre équipement (tel que défini ci-après).

**Q. Litiges/arbitrage.**

En cas de différend entre nous concernant les services, nous essaierons de le régler par le dialogue. Si cela n'est pas possible, NOUS CONVENONS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, DE RECOURIR À L'ARBITRAGE, PLUTÔT QU'À DES PROCÈS (sauf s'il s'agit de litiges portés devant la Cour des petites créances, tel que décrit ci-après) POUR RÉGLER NOTRE DIFFÉREND. Bien sûr, il est toujours possible pour l'une ou l'autre partie de s'adresser à un organisme gouvernemental ou à une autorité réglementaire. Voici les modalités de l'arbitrage privé :

Vous convenez que, en dehors des réclamations que vous pourriez porter devant la Cour des petites créances, l'arbitrage final et exécutoire s'avère le seul forum et recours afin de traiter un différend ou une réclamation qui ne peut pas se résoudre de manière informelle, ayant trait ou découlant de votre utilisation des services ou aux conditions énoncées dans ce contrat, ou toute convention de service antérieure avec nous ou l'une nos sociétés affiliées, l'un de nos prédécesseurs ou fournisseurs de services tiers, ou tout produit ou service fourni en vertu ou en relation avec le présent contrat ou un contrat antérieur, ou toute publicité pour lesdits produits ou services, sauf dans la mesure où vous auriez de quelque manière porté atteinte ou violé, ou menacé de porter atteinte ou de violer des droits matière de brevets, de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux, de protection des renseignements personnels ou de publicité; dans un tel cas, vous reconnaissez que l'arbitrage ne serait pas un recours judiciaire approprié et que nous et/ou une tierce partie applicable pourrions nous prévaloir d'un recours en injonction ou de quelque autre recours approprié devant un tribunal ou auprès d'un arbitre. Nous reconnaissons et vous reconnaissez que la Loi de 1991 sur l'arbitrage (Ontario), 1991, S.O. 1991, chap. 17 ainsi que les lois fédérales en matière d'arbitrage régissent les arbitrages se rapportant au présent contrat (malgré toute autre disposition sur le choix du droit applicable en la matière). Dans toute la mesure où la Loi de 1991 sur l'arbitrage (Ontario) et les lois fédérales en matière d'arbitrage ne prévoient pas de règles de droit matériel pour le règlement des différends ou des réclamations, les lois de la province de l'Ontario s'appliqueront, sauf que les lois provinciales concernant le choix des lois ou le conflit de lois ne s'appliquent pas si elles entraînent l'application du droit matériel d'un autre territoire. Dans la mesure où les parties plaident leurs différends ou des réclamations devant les tribunaux, y compris, mais sans s'y limiter, pour demander des mesures provisoires d'aide ou d'arbitrage, la confirmation d'une décision et l'application d'un jugement, les lois de la province de l'Ontario s'appliqueront, sauf que les lois provinciales concernant le choix des lois ou le conflit de lois ne s'appliquent pas si elles entraînent l'application du droit matériel d'un autre territoire.

L'arbitrage se déroulera en anglais, sauf si vous résidez dans la province du Québec ou du Nouveau-Brunswick, auquel cas il pourra se dérouler en français, si c'est votre choix.

L'arbitrage sera dirigé par le Centre canadien d'arbitrage commercial (CCAC). Nous renoncerons à notre droit d'arbitrage de vos réclamations sur une base individuelle (par opposition à l'arbitrage collectif) ou nous maintiendrons l'affaire devant la Cour des petites créances tant qu'elle restera une réclamation individuelle.

Pour plus de détails sur les règles et les frais, consulter le site du CCAC (<http://www.ccac-adr.org>). Vous renoncez expressément au droit de demander ou de maintenir une procédure d'arbitrage collective même si les règles ou les procédures du CCAC l'autorisent (voir ci-après, « Renonciation au recours collectif »). En contrepartie, nous paierons les frais (si vous en faites la demande à l'avance) des droits de dépôt qui vous sont facturés par le CCAC pour l'arbitrage d'un différend entre nous, à condition que vous ayez tenté de bonne foi de résoudre nos différends avant de faire une demande d'arbitrage. Si le CCAC donne suite à votre demande d'arbitrage, nous paierons également (si vous en faites la demande) les frais d'administration et d'arbitrage qui vous seront facturés ultérieurement. Un arbitre pourra ensuite répartir les frais différemment en cas de décision. L'arbitre pourra vous accorder les frais nécessaires pour l'application de cette disposition de l'arbitrage.

Il n'y a pas de juge ou de jury dans l'arbitrage, et l'examen est limité, mais un arbitre peut accorder les mêmes dommages-intérêts et les mêmes recours, et doit respecter les mêmes limites prévues au présent contrat qu'un tribunal. Vous convenez et nous convenons de payer nos propres honoraires, dépens et frais, y compris ceux se rapportant aux avocats, experts et témoins requis, le cas échéant. Vous convenez que toute réclamation ou attribution des honoraires d'avocat, y compris les réclamations ou attributions conformes aux *Règles de procédure civile de l'Ontario*, Règlement de l'Ontario 193/15, est abandonnée.

Toute décision d'arbitrage survenant à l'issue d'une procédure d'arbitrage est finale et exécutoire, et peut être confirmée par n'importe quel tribunal compétent, sauf dans les cas où la décision de l'arbitre est de 0 \$ en faveur d'une partie ou supérieure à 100 000 \$ aux dépens d'une partie, ou si l'arbitrage comprend un recours en injonction aux dépens d'une partie, auxquels cas cette partie peut demander qu'un nouvel arbitrage soit dirigé par l'organisme d'arbitrage choisi par un jury composé de trois arbitres. Toute décision et tout jugement confirmant cette décision s'applique seulement à l'arbitrage correspondant et ne peut être utilisé dans aucune autre affaire sauf pour appliquer la décision.

Si un tribunal ou un arbitre détermine qu'une partie de cet accord d'arbitrage, autre que la Renonciation au recours collectif, n'est pas exécutoire, le reste de l'accord d'arbitrage est exécutoire.

Si, pour une raison ou une autre, les exigences de cet arbitrage ne s'appliquent pas, ou si une réclamation est examinée par la Cour des petites créances, nous renonçons et vous renoncez à un procès devant jury. Aucune réclamation, action ou poursuite de votre part ayant trait de quelque manière aux services, au présent contrat ou à tout contrat antérieur ne saurait en aucun cas être intentée plus de deux (2) ans après la naissance de la cause d'action. Le présent contrat d'arbitrage reste en vigueur après la fin de notre relation contractuelle.

**R. Divers.** Aux fins du présent contrat, on entend par « équipement » le matériel, les logiciels ou les réseaux servant à vous fournir l'application, y compris, mais sans s'y limiter, votre appareil mobile et le système multimédia de votre véhicule Toyota.

**Cession :** Vous ne pouvez pas céder le présent contrat sans le consentement écrit préalable de Toyota Canada.

**Intégralité du contrat :** Le présent contrat représente l'intégralité de l'entente entre vous et nous, et ne peut être modifié que de la manière décrite aux présentes. Dans l'éventualité où une partie du présent contrat est jugée invalide, les autres dispositions du contrat demeurent exécutoires.

**Lois applicables**

Dans toute la mesure permise par la loi, et à l'exception de ce qui est prévu expressément aux présentes, le présent contrat et tout litige en découlant ou s'y rapportant, seront régis par les lois de la province de



l'Ontario, sauf que les lois provinciales concernant le choix des lois ou le conflit de lois ne s'appliquent pas si elles entraînent l'application du droit matériel d'un autre territoire.

**Lois en matière de contrôle des exportations** : Vous reconnaissez que les lois et la réglementation en vigueur au Canada ou dans d'autres pays peuvent restreindre l'exportation et la réexportation de l'application. Vous vous engagez à ne pas exporter ni réexporter l'application sous quelque forme que ce soit ou à quelque destinataire, à l'intérieur du territoire du Canada ou à l'extérieur de celui-ci, en violation des lois canadiennes ou étrangères applicables.

**Vos déclarations et garanties**. En procédant au téléchargement de l'application, vous déclarez et garantissez que (i) vous n'êtes pas situé dans un pays visé par un embargo décrété par le gouvernement des États-Unis, ou ayant été désigné par le gouvernement des États-Unis comme étant un pays « soutenant le terrorisme »; et (ii) votre nom ne figure sur aucune liste établie par le gouvernement des États-Unis comportant le nom de parties dites interdites ou restreintes.

**Responsabilité** : Vous reconnaissez qu'Apple ne sera pas tenue de traiter les réclamations que vous pourriez avoir concernant l'application ou sa possession ou son utilisation par vous, y compris, mais sans s'y limiter : (i) les réclamations en responsabilité du fait du produit; (ii) toute réclamation invoquant un manquement de l'application à une quelconque exigence légale ou réglementaire applicable; ou (iii) les réclamations au titre de la protection des consommateurs ou d'une législation similaire. En cas de réclamation ou d'action d'un tiers au motif que l'application ou sa possession et son utilisation par vous viole ses droits de propriété intellectuelle, par exemple entre Apple et Toyota, la responsabilité d'étudier une telle réclamation, d'assurer sa défense, de rechercher un arrangement ou d'acquitter une quelconque somme incombera exclusivement à Toyota.

**Tiers bénéficiaires** : Vous reconnaissez et convenez que, selon le cas, Apple et les filiales d'Apple, et Google et les filiales de Google, sont des tiers bénéficiaires du présent contrat et que, dès l'acceptation par vous des conditions du présent contrat, Apple et Google, selon le cas, ont le droit (et sont réputés avoir accepté le droit) d'exécuter les dispositions du présent contrat contre vous, le cas échéant, en leur qualité de tiers bénéficiaire du présent contrat.

**Dispositions supplémentaires** : L'application est nulle et non avenue là où la loi l'interdit. Dans l'éventualité où une partie du présent contrat est jugée nulle ou inexécutoire, cela n'affecte en rien la validité de ses autres dispositions, celles-ci demeurant valides et exécutoires conformément aux modalités qui y sont énoncées. Le défaut d'exécuter quelque modalité ou disposition du présent contrat à un moment donné n'empêche en rien l'exécution d'une telle modalité ou disposition à quelque autre moment, ni l'exécution de quelque autre modalité ou disposition du présent contrat. Les en-têtes de rubrique et mentions similaires ne sont pas réputés inscrits aux fins de l'interprétation des dispositions ou de l'application, mais le sont uniquement aux fins de commodité.

**S. Pour nous contacter**. Si vous avez des questions, des plaintes ou des réclamations relatives à l'application, ou si vous éprouvez des difficultés techniques avec l'application, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ou en appelant le Centre d'assistance à la clientèle de Toyota au 1-888-869-6828.